

N° 155
S É N A T

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014

15 juillet 2014

PROJET DE LOI

*de règlement du budget et d'approbation des comptes
de l'année 2013.*

(procédure accélérée)

*Le Sénat n'a pas adopté, en première lecture, le
projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en
première lecture après engagement de la procédure
accélérée.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 1984, 2069 et T.A. 376.

Sénat : 715 et 716 (2013-2014).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 juillet 2014.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL